

municipalités provinciales. Je dirais simplement qu'il y aurait lieu qu'un peu de bonne volonté et d'esprit de collaboration entre les provinces, et surtout la province d'Ontario, et le gouvernement fédéral se manifestent davantage dans l'application de cette mesure, afin de faire abroger cette règle, ou d'en étendre la portée, pour permettre une plus grande souplesse à cet égard.

Ces municipalités sont déjà harassées au point que le fardeau des taxes municipales est presque intolérable et qu'une goutte pourrait faire déborder le vase, même si l'on pouvait étirer les dispositions de la loi jusqu'à permettre des emprunts au delà de la limite de 20 p. 100. Donc, j'estime que le bill, dans son état actuel, ne sera pas le moyen à court terme et rapide de créer des emplois sur-le-champ, comme on l'a dit, dans les municipalités de ma circonscription.

Je propose respectueusement au ministre d'envisager peut-être l'adoption d'une modification qui viendrait éventuellement en aide à une région comme la mienne. Si, comme je le crois, le bill vise principalement à créer immédiatement des emplois et à soulager la misère que causera le chômage durant l'hiver qui vient, il faudrait élargir la disposition concernant la remise de dette; il faudrait prévoir une gradation afin que, dans les régions où le bill dans sa forme actuelle n'a presque aucune valeur, même si le chômage y pose de graves problèmes, un plus fort pourcentage de la dette puisse être remis. Ainsi, conjointement avec les subventions provinciales, le bill rendra certains services.

Si l'on ne peut agir ainsi, le gouvernement doit, en toute justice, examiner des solutions de rechange pour les régions qui sont, de toute évidence, trop pauvres pour tirer profit du présent bill. Celui-ci renferme certainement des dispositions qui ne laissent aucun doute qu'il sera très utile pour combattre le chômage, par exemple dans des régions comme Montréal. Je constate que la disposition relative au métro ne s'applique probablement qu'à la ville de Montréal; aucune autre municipalité canadienne ne pourrait s'en prévaloir. Je crois que les villes comme Ottawa et Toronto trouveront probablement que cette mesure leur sera d'un certain secours pour remédier au chômage. Quant aux municipalités qui sont trop pauvres pour en profiter et où des travaux publics s'imposent probablement plus que dans les grands centres urbains qui pourront se prévaloir de la loi, j'estime qu'il faut leur accorder une autre forme d'aide si l'on veut stimuler l'économie et créer des emplois l'hiver prochain. Autrement, ces grandes et riches municipalités qui ont déjà plus de services que les municipalités pauvres vont en obtenir encore davantage, de

sorte que les riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent.

Je félicite le gouvernement d'avoir présenté une mesure de ce genre. Je crois que, conjointement avec d'autres dispositions, c'est un pas dans la bonne voie. C'est un programme qui tend à faire disparaître le grave fléau de notre économie nationale: le chômage persistant. Je ne pense pas qu'aucun programme ni qu'aucun ensemble de bills puissent apporter une solution permanente au chômage et à nos autres problèmes nationaux. A mon sens, si nous annonçons à la population que le pays compte 500,000 personnes boiteuses, estropiées et aveugles, et que nous lui demandions de se serrer un peu la ceinture afin de leur venir en aide pécuniairement, elle répondrait à notre appel avec empressement. Je suis d'avis que notre demi-million de chômeurs chroniques, ce sont les estropiés et les aveugles sociaux de notre régime politique actuel, et que les Canadiens, instruits du problème, dirigés par de bons chefs et informés avec franchise du prix qu'il en coûtera pour résoudre le problème, réagiront avec empressement.

Je ne crois pas que le résultat puisse être atteint par une méthode toute faite, ni qu'il y ait une doctrine sûre ou une panacée qui apporte la solution à tous ces problèmes. A mon avis, il faut blâmer les hommes politiques d'avoir répandu ce mythe laissant croire que les partis politiques peuvent remédier à ces maux par l'emploi de quelque formule magique. Pour ma part, je crois que la guérison sera longue et pénible, mais je suis sûr que les Canadiens seraient disposés à se faire administrer le remède, même pénible, s'ils ont des dirigeants dynamiques au franc parler.

A mon sens, il nous faut une nouvelle définition de nos objectifs nationaux. Si nous voulons le plein emploi, si nous voulons plus d'universités, si nous voulons qu'une plus grande part de notre production totale aille dans le secteur public, plutôt que dans le secteur privé de notre économie, nous devons être prêts à en payer le prix. Le travailleur devra peut-être renoncer à des journées plus courtes; le contribuable aura peut-être à payer plus d'impôt sur le revenu; il y aura peut-être lieu de réduire un peu les dividendes. Mais nous trompons le public si nous essayons de lui faire croire que nous pouvons faire disparaître par quelque formule magique les maux qui touchent notre économie.

Il est grand temps de ne plus confier à Madison Avenue la définition de nos objectifs nationaux. Nous n'aurons peut-être plus les moyens d'avoir autant de moteurs électriques, autant de hors-bords, autant de familles possédant deux voitures. Il se peut que ces